



**Société Ivoirienne
de Banque**

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'AGREMENT

- ✓ **Le courrier de demande d'agrément (contacts téléphonique, adresse géographique, courriels)**
- ✓ **Les documents suivants :**
 - Plaquette ou présentation de l'entreprise (présentation exhaustive des activités)
 - Attestation de bonne exécution des précédents marchés des 05 dernières années : copie des contrats, tableau de synthèse : client si cela est possible, montant des marchés, corps de métier, durée d'exécution, lieu d'exécution, photos....
 - Statuts de la société
 - RCCM
 - DFE
 - Déclaration de régularité fiscale
 - Attestation de régime d'imposition 2021
 - Attestation CNPS
 - Agrément ou autorisation d'exercice (pour les métiers avec agrément)
 - Pouvoirs et photocopie des CNI des signataires
 - Liste des actionnaires et leur parts en % au capital
 - Attestations d'assurance : TRC, Responsabilité civile, police A.T, vol et incendie,
 - Bilans et comptes de résultats des 03 dernières années
 - L'organigramme de la société
 - Certification de qualité
- ✓ **La fiche d'homologation SIB cachetée et signée**
- ✓ **Accord de confidentialité et de déontologie SIB**
- ✓ **Ensemble des attestation d'assurance de responsabilité civile....**
- ✓ **Les documents permettant de vérifier les informations suivantes en réponse à une démarche RSE de nos fournisseurs :**
 - l'adéquation des produits ou services aux besoins exprimés par nos cahiers des charges ;

 - le respect des dispositions législatives et réglementaires du code de travail ; le respect de la réglementation au termes de sécurité ;

 - l'interdiction d'employer des enfants âgés de moins de 16 ans et de recourir au travail clandestin ;

 - que l'ensemble de leurs personnels est dûment déclaré à la CNPS ;

 - le respect de l'environnement, au niveau de la conception, de la fabrication,

de l'usage et de la destruction ou du recyclage des produits.

- ✓ **Les conditions générales de la SIB** (à viser, cacheter et apposer la mention "lu et approuvé", date)
- ✓ **Une attestation de compte SIB**

NB: La procédure de notation des dossiers prévoit une visite de site.

La SIB se réserve le droit de faire une évaluation préliminaire des offres reçues avant de constituer une liste restreinte de fournisseurs et/ou prestataires agréés. Les entreprises retenues recevront un courrier d'acceptation d'agrément.

Tous ces documents sont obligatoires et nécessaires dans les conditions d'acceptation de la SIB.